

APPEL A CANDIDATURES - BOURSE DE LA FONDATION DE LA MER



La Fondation de la Mer s'engage résolument en faveur de la recherche. Son Conseil scientifique décerne chaque année une bourse pour soutenir des étudiants inscrits en thèse dans une école doctorale. D'un montant de 10.000€, cette bourse est destinée à les soutenir dans leurs missions de recherche sur l'Océan.

Date(s)

le 15 octobre 2020

Date limite de candidature : **15 octobre 2019**

Un soutien à la recherche sur les océans

D'un montant de 10 000 €, la bourse de la Fondation de la Mer est destinée à un étudiant inscrit en thèse dans une école doctorale en France ou en Europe, ou à un post-doctorant.

Elle est attribuée aux conditions suivantes :

Conditions générales d'attribution

- Sciences de la Vie et de la Matière, sciences humaines et sociales, sciences de l'environnement ;
- Doctorants de 30 ans maximum au moment de l'inscription en première année de doctorat ;
- Post-doctorants ;
- Étudier ou travailler en France ou en Europe.

Principaux critères d'attribution

- Excellence scientifique du projet de recherche ;
- Qualité du dossier de candidature ;
- Les candidats devront être inscrits dans une école doctorale européenne ;
- La capacité du candidat à communiquer, à promouvoir les sciences auprès des plus jeunes, à diffuser la culture scientifique, à soutenir les objectifs définis par la Fondation de la Mer ;

Les critères de sélection des candidats

- La qualité du dossier de candidature ;
- L'excellence du dossier académique.
- Le dossier démontre la pertinence et le bienfondé de l'attribution de la bourse à la réalisation des missions de recherche engagées pour la réalisation de la thèse.

L'excellence scientifique du projet :

- Il décrit le plan de recherche dans son ensemble, la méthodologie, la portée, la nouveauté et les répercussions possibles de la recherche.
- Il illustre un esprit novateur et créatif.
- Le projet sera décrit succinctement (deux pages).

Dispositions diverses

La bourse est destinée aux Boursiers eux-mêmes. Elle permet d'apporter un soutien matériel au doctorant : achat de matériel informatique et scientifique, déplacements, conférences, etc.). Elle n'est pas reconductible.

Une bourse peut être financée à hauteur de 50 % par une Ecole doctorale, un laboratoire, etc.

Un tuteur sera désigné par la Fondation pour suivre les travaux du boursier.

Les candidatures sont reçues sur la plateforme mise en ligne sur son site internet par la Fondation de la Mer. Une candidature n'est considérée complète que lorsqu'elle comporte l'ensemble des pièces suivantes, rédigées en français, en format pdf :

Une lettre d'intention (2 pages maximum)

Un curriculum vitae

Les copies des diplômes obtenus

La liste des publications du candidat

La copie des publications les plus importantes

Une lettre de recommandations du directeur de thèse

La description du sujet de la thèse (3 pages)

I. Titre

II. Etat de l'art

III. Objectif

IV. Méthode

V. Calendrier de résultats

VI. Bibliographie

L'état d'avancement de la thèse

La Fondation de la Mer prendra contact avec les personnalités pressenties par les candidats pour les parrainer.

Les dossiers incomplets ou reçus après la date limite, de même que les candidatures ne répondant pas aux conditions énoncées ci-dessus, ne seront pas pris en considération.

Les Boursiers s'engagent à :

- Poursuivre le travail de recherche pour lequel la Bourse a été obtenue, à défaut, la totalité de la somme de la Bourse devra être restituée à la Fondation de la Mer.
- Mentionner la bourse dans les communications qui en résulteront sous le nom « Bourse... ».
- Accepter d'être photographiées, filmées et interviewées pour des objectifs non commerciaux et liés à la communication du programme scientifique de la Fondation de la Mer. Ces photos, vidéos et textes pourront être utilisés à des fins de publications écrites et audiovisuelles, permettant une diffusion aux medias français et internationaux. Une autorisation écrite devra être signée par chacune des Boursiers à la signature du contrat.

Pour en savoir plus et déposer votre candidature, veuillez consulter la page suivante

<http://www.fondationdelamer.org/bourse-presentation/>

Mis à jour le 18 juin 2019

▶ Site internet

www.fondationdelamer.org/bourse-presentation/

▶ Organisation administrative

Coordonnées de l'ED :

Le [CHAMPEIL-DESPLATS](#)

[HARD](#)

Responsable administrative :

[Brielle THIAN](#)

15 - Bureau 511

02 58.84

▶ Horaires d'ouverture au public

00 & 14.00 - 17.00

URE

toute la journée
après-midi

[scientifique de l'EDDSP](#)

▶ Plan du site

[Cliquez ici pour consulter le plan du site de l'Ecole Doctorale DSP](#)

[nterre.fr/appele-a-candidatures-bourse-de-la-fondation-de-la-mer-918653.kjsp?RH=1434974771](#)